



# Licence professionnelle Génie climatique et équipements du bâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Génie climatique et équipements du bâtiment. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028209

**HAL Id: hceres-02028209**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028209>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002940

Dénomination nationale : Bâtiment et construction

Spécialité : Génie climatique et équipement du bâtiment

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville en association avec l'UFR des sciences exactes et naturelles et en partenariat avec le lycée François Arago de Reims. La formation qui se déroule à Reims, forme en un an aux métiers de technicien supérieur dans le domaine du « Génie climatique ». Ces techniciens sont dotés d'un savoir professionnalisé en équipements techniques du bâtiment et d'une solide culture générale. Les métiers visés sont ceux de : conducteur de travaux, assistant ingénieur de bureaux d'études, chargé d'affaires en génie climatique ; ce qui impose la familiarisation aux techniques et méthodologies professionnelles dans les domaines de la ventilation et de la climatisation des bâtiments et des ouvrages d'art, de chauffage des bâtiments, de la gestion technique d'un bâtiment, de l'organisation de chantier. La formation est ouverte en alternance et accueille des personnes en contrat de professionnalisation. Son attractivité est croissante (4 candidats pour une place à la dernière rentrée) et le recrutement est relativement diversifié.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	84 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2007 à 30 mois	8/20
2008 à 18 mois	8/16
2009 à 6 mois	11/20

## Bilan de l'évaluation

### ● Appréciation globale :

Le dossier, que l'on peut qualifier de minimal, présente un bilan mitigé d'une formation dont la légitimité s'appuie sur les compétences propres du département « Génie civil » de l'IUT et du lycée François Arago et les forts partenariats avec les milieux professionnels dans le domaine du génie climatique et le soutien de la Fédération française du bâtiment Champagne-Ardenne. Il est d'autant plus regretté que ces partenariats ne soient pas encore formalisés. Cette licence semble en bonne adéquation avec les attentes des entreprises et il apparaît une bonne réactivité de l'équipe pédagogique aux évolutions du domaine. Si les professionnels sont bien associés à la formation, la mise en place de l'alternance *via* des contrats de professionnalisation, le montre tout comme leur participation au conseil de perfectionnement, leur participation à l'enseignement reste encore insuffisante en rapport avec les particularités de cette spécialité qui se doit de former des techniciens immédiatement opérationnels. Même si, suite aux recommandations antérieures, leur part atteint désormais 30 % (mais une partie n'est pas dans le cœur de métier), il conviendrait de la renforcer afin d'améliorer l'employabilité des diplômés.

Cette recherche d'une meilleure efficacité s'impose car les données fournies sur l'insertion sont à la fois fragiles et plutôt médiocres. Elles sont fragiles car les taux de réponse aux enquêtes de suivi sont insuffisants (si on exclut la dernière année, encore qu'avec de petits effectifs, on se devrait de viser l'exhaustivité), médiocres car le taux d'insertion est compris entre 50 % et 65 %, celui de poursuite d'études ne dépassant pas 10 %. A l'évidence, il y a des difficultés à l'embauche des diplômés et on aurait apprécié que le conseil de perfectionnement analyse cette situation. Si on peut espérer que le développement de l'alternance et les contrats de professionnalisation vont améliorer la situation, une grande attention devra être portée à la fois sur la qualité du suivi des diplômés et sur les résultats.

Au positif, notons que l'attractivité, initialement faible, de cette licence s'est très fortement accrue depuis trois ans et se situe désormais à un niveau qui devrait permettre de recruter un effectif proche de celui prévu (30 étudiants, ce fut le cas de la dernière rentrée) et mieux adapté aux exigences des métiers visés. On soulignera que, même si limitées, les inscriptions en provenance de licences générales existent et que les résultats de ces étudiants sont excellents. Le taux de réussite de cette formation est d'ailleurs très bon et l'investissement de l'équipe pédagogique, repose sur une équipe solide et équilibrée entre universitaires et enseignants du lycée. On perçoit dans le dossier que ce partenariat est tout à fait fonctionnel et joue pleinement son rôle.

L'auto-évaluation a été conduite avec sérieux par l'université et les points forts et faibles ont bien été identifiés. Il est regretté que le conseil de perfectionnement et les responsables de la formation aient peu pris en compte ces remarques.

En conclusion, la formation ne remplit pas totalement sa mission d'insertion rapide et efficace de ses diplômés alors que le potentiel semble présent pour le réaliser.

- Points forts :
  - Le positionnement dans un domaine porteur.
  - Une attractivité désormais satisfaisante et un recrutement diversifié.
  - Une bonne intégration au tissu professionnel.
  
- Points faibles :
  - Un suivi de l'insertion professionnelle encore insuffisant et des résultats médiocres.
  - Une part encore trop faible d'intervenants professionnels.
  - Le manque de formalisation des partenariats.
  - Le conseil de perfectionnement ne semble pas pleinement jouer son rôle.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il y aurait lieu d'augmenter encore la part d'enseignants issus du monde professionnel ; ce qui pourrait contribuer à améliorer l'insertion professionnelle. La formalisation des partenariats devrait accompagner le développement de l'alternance. Le suivi des diplômés est à renforcer, les taux de réponse aux enquêtes étant trop insuffisants pour alimenter la réflexion d'un conseil de perfectionnement qui, par ailleurs, serait à dynamiser.